

Ecole de Saint Jean de  
Gonville  
116 rue du Champ de Foire  
01 630 Saint Jean de Gonville

Préparation CONSEIL D'ECOLE  
du 15 décembre 2020

**MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE**

**Inspecteur de l'éducation nationale : Monsieur Ferreira de Souza**

**MEMBRES VOTANTS**

NOM	Présent	Excusé
<b>Directrice de l'école - Présidente</b> : Mme Torlet	X	
Maire : M. Brulhart	X	
Conseillère municipale : Mme Van-Hoecke	X	
Conseiller municipal :		

**ENSEIGNANT(E)S DE L'ECOLE**

Mme Burtin	X	
Mme Lorenzo	X	
Mme Savioz	X	
Mme Pimenoff	X	
M. Charbonnier	X	
Mme Favier	X	
Mme Chevallet-Maire	X	
Mme Ly		X
Mme Vibert	x	
M. Cuomo	X	
<b>D.D.E.N :</b>		

**REPRESENTANT(E)S DES PARENTS D'ELEVES**

Mme Bourdin	X	
Mme Catho-Andreolety	x	
Mme Deshors	X	
Mme Despiegelaere	x	
Mme De Raikem	x	
Mme Favre	X	
Mme Lamanthe		X
Mme Lassus	X	
M. Loran	x	
Mme Magliocchi		X
Mme Moreau Peyrical		X
Mme Piquet		X
Mme Weidenbach		X

**VOIX CONSULTATIVE**

RASED : maîtresse E		X
RASED : psychologue scolaire		X
Médecin scolaire :		X
Infirmier(e) scolaire :		X
Assistante sociale :		X
ATSEM :		X
Mme Kremer		X
Mme Pilard		X
Mme Ansart		X
Mme Nouvelle		X
Représentant périscolaire : Mme Carrichon	X	

Procès-verbal établi le 15 décembre 2020

La présidente, directrice de l'école  
Nom : Mme Torlet



La secrétaire,  
Nom : Mme Favre



Heure de début : 18h30

Ordre du jour :

- Présentation des membres du Conseil d'école.
- Bilan de la rentrée : protocole sanitaire, effectifs, remerciements, retour sur les exercices de sécurité (incendie et PPMS), les évaluations CP-CE1, présentation du RASED.
- Compte rendu : Conseil des élèves.
- Approbation du règlement de l'école.
- Consultation du conseil pour valider le renouvellement de l'organisation du temps scolaire pour la rentrée 2021.
- Les projets 2020-2021.
- Questions et remarques des représentants des parents d'élèves.

points d'information :

**- 1 - Bilan de rentrée :**

Remerciements à la mairie et à son personnel pour le temps consacré à l'entretien et au ménage de l'école assuré durant les vacances.

- Remerciement aussi pour la réalisation des travaux. Toutes les demandes de fin d'année après un état des lieux avec la nouvelle adjointe chargée des affaires scolaires ont été prises en compte. Merci ! *Exemples : marquage au sol cour maternelle, un rideau occultant au velux de la classe de PS-MS-GS, installation de porte-manteaux et d'étagères et l'ajout de placards en hauteur dans le hall du nouveau bâtiment.* Les possibilités de reprise du ponton d'accès à la nouvelle école qui est glissant et bruyant reste à l'étude, ce sera fait pendant les vacances de Noël (un test sera fait avec du scotch anti-glissant)

Une rentrée encore une fois particulière... Toute l'équipe enseignante était présente bien avant le jour J. Malheureusement, le bureau du remplacement a été débordé et il n'a été possible de connaître les noms des deux remplaçants que le jour même de la pré-rentrée.

Le nouveau protocole sanitaire n'étant pas plus contraignant que celui de fin juin, nous avons maintenu le fonctionnement d'alors. Cependant il y a eu de nombreux changements dans l'équipe par rapport à l'an passé et nous avons dû prendre du temps pour expliquer et nous entendre sur les mesures mises en place. Afin de limiter les brassages entre élèves, dans la mesure du possible, nous avons constitué trois groupes, nous utilisons trois portails différents pour l'entrée et la sortie des élèves. On retrouve cette logique de groupes en continuité lors de l'accueil périscolaire. En élémentaire l'accueil se fait alternativement en classe ou dans la cour et les récréations sont restées décalées avec deux créneaux horaires au lieu d'un.

Depuis le retour des vacances d'automne, un nouveau protocole sanitaire est prévu. Le grand changement réside dans l'obligation du port du masque pour les élèves de l'élémentaire.

Le port du masque est depuis obligatoire pour les enfants à partir du CP (et non 6 ans, un enfant de maternelle qui a 6 ans n'est pas concerné par la mesure)

Ce masque est à fournir par la famille. Nous avons cependant pu remettre à chaque élève un masque en tissu. Pour le justificatif de déplacement, deux exemplaires ont été remis à chaque enfant dès le lundi de la rentrée.

Enfin, cette rentrée n'a pas été comme les autres en raison de l'hommage rendu dans toutes les écoles de France à Monsieur Samuel Paty. Nous avons organisé avec la mairie et le centre de loisirs la possibilité d'un accueil avant 10h00, mais finalement après un contre ordre vendredi soir la rentrée s'est faite à 8h30. Un courriel informant toutes les familles du déroulement de cette rentrée a été envoyé samedi matin. Pour les parents des élèves les plus jeunes qui ont manifesté leur inquiétude les enseignants ont chacun répondu individuellement ou à l'ensemble des parents de la classe. Une minute de silence a été respectée chez les plus grands avec la présence de M. le Maire.

Un nouvel arrêté préfectoral prévoit l'obligation du port du masque aux abords de l'école pour les personnes venant chercher les enfants.

### **Effectifs et répartition des classes pour cette année :**

9 classes pour un total de **249 élèves**. L'an passé 229 et il y a deux ans 238. (Rappel : seuil d'ouverture pour une 10ème classe : 252). Depuis il y a eu 1 départ et 6 arrivées et nous sommes aujourd'hui à **254 élèves**.

PS/MS/GS : 29	Marie Burtin
PS/MS/GS : 30	Carole Lorenzo
PS/MS/GS : 29	Cynthia Pimenoff / Audrey Savioz remplacée un mois et 1/2 par Ambre Delattre
GS/CP : 27	Maxime Charbonnier
CP/CE1 : 28	Clémentine Chevallet-Maire et Caroline Ly
CP/CE1 : 28	Adriane Favier
CE2/CM1 : 28	Cynthia Pimenoff et Emeline Vibert
CE2/CM1 : 29	Pierre Cuomo (remplaçant de Marie Wenckowsky)
CM2 : 26	Cynthia Pimenoff et Sylvie Torlet

Actuellement : 99 élèves en maternelle et 155 en élémentaire.

Demande du Maire : Il serait souhaitable de prévenir les familles de faire les inscriptions en temps et en heure.

Les effectifs sont transmis à l'inspecteur en prévision de la carte scolaire pour la rentrée 2021. La question des locaux devra être réfléchiée pour le périscolaire dans l'éventualité d'une ouverture de classe qui occuperait la salle de classe actuellement disponible. L'utilisation du bâtiment de la bibliothèque pourrait être une piste.

AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap) : Fanny Acera, Rachel Nabaffa, Milène Volet. Elles accompagnent 5 élèves de notre école. Un moyen humain indispensable pour l'inclusion des élèves en situation de handicap qui ne se décide pas par décret mais bien par des moyens concrets. Le nombre d'heures attribuées est en baisse pour trois élèves ayant une AESH dite mutualisée, il n'y a plus de notification avec un nombre d'heures précis, il faut faire en partageant.

ATSEM : Francine Kremer, Nessrin Pilard, Charlotte Ansart et Marion Nouvelle.

- Exercice d'évacuation incendie : réalisé le 21 septembre R.A.S. - Nouvelle demande en mairie d'un affichage du plan d'évacuation dans le nouveau bâtiment.

- Exercice dans le cadre du PPMS dans la situation d'une intrusion : réalisé le 5 octobre. Mêmes constats que l'an passé : exercice réalisé dans le calme ; remise en question du système d'alarme avec la nécessité de prévoir un signal simultanée dans les deux bâtiments (actuellement corne de brume mobile entre les deux bâtiments). Le devis reste très élevé. La fermeture du portail côté rue du Champ de Foire a été réalisée.

Depuis le retour des vacances d'automne nous sommes passés en vigilance « urgence attentat ». Aucune activité n'est possible aux abords de l'établissement.

Merci aux familles : Cotisation P.E.P. : 366 €

### **Organisation :**

Décloisonnement trois fois par semaine durant la sieste des PS et MS. Les élèves de GS se retrouvent en plus petits groupes pour des ateliers de phonologie, de graphisme et de découverte du monde (les parties du corps humain, l'eau, les dangers domestiques, utilisation d'objets numériques...). Les CP et CE1 sont en ateliers de lecture et d'espace-temps.

Compte tenu des effectifs, le décloisonnement en histoire, géographie, sciences et anglais pour les CE2, CM1 et CM2 n'est malheureusement plus possible.

Nous espérons pouvoir reconduire la rencontre parents-enseignants : **le samedi 20 mars 2021.**

Des demandes d'intervention du RASED (Réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté) ont été formulées. La mairie est sollicitée à hauteur de 1€ par élève pour aider au financement de ce soutien (versement par le biais du SIVOS). Cette année, nous avons changé d'équipe mais une communication existe entre les réseaux pour assurer une continuité des dossiers.

Message transmis par Aurélie THERENE pour le conseil :

« Le RASED est constitué:

- d'une psychologue de l'Education Nationale: Mme CROCHET-CARMES
- d'une enseignante chargée de l'aide à dominante pédagogique: Mme THERENE

L'accompagnement avec l'enseignante du RASED a lieu durant le temps scolaire. Cela est gratuit. Cet accompagnement est proposé aux élèves qui ont des besoins éducatifs particuliers.

Ce sont les enseignants qui adressent des demandes d'aide au RASED. Celles-ci, par la suite, sont étudiées au sein du réseau. Différentes réponses peuvent être apportées.

L'accompagnement est proposé en français et en mathématiques principalement.

Il y a deux modalités d'intervention possibles: en regroupement dans la salle mise à notre disposition ou en co-intervention dans la classe des élèves.

Le groupe n'excède pas 6 élèves. Pour l'instant, 3 élèves de l'école bénéficient de cet accompagnement. D'autres interventions sont prévues.

Après avoir vu l'Enseignant(e) de la classe pour les informer de cet accompagnement possible, les parents recevront un courrier. Sur ce courrier, figurent les coordonnées du RASED. Ils ne doivent pas hésiter à contacter le RASED. Il peut également les recevoir pour leur expliquer la façon dont ils vont travailler et les objectifs visés.

Enfin, un grand MERCI à la mairie et à l'ensemble de l'équipe pédagogique pour la salle mise à notre disposition ainsi que le budget alloué au RASED.

- Concernant "Ludisymbole", les chercheurs reviendront en période 3 au Pays de Gex et seront également présents certains jours jusqu'à la fin de l'année scolaire 2020-2021.

Le planning n'a pas encore été élaboré mais, dans tous les cas, les familles recevront un mot pour les informer de leur venue. Enfin, les résultats des tests pour les élèves de CM1 sont disponibles.

Les familles recevront un mail de l'école leur indiquant la démarche à suivre et l'adresse mél à laquelle ils peuvent demander les résultats de leur enfant. Aurélie Bonnaud restera l'interlocutrice pour ce projet.

Question de parent : Combien de temps intervient le RASED sur l'école ?

Deux fois 45 minutes par classe où les élèves en ont besoin.

Il y a eu deux matinées pour les 3 classes de maternelle d'observation par la psychologue scolaire en début d'année. Enfin, un test de lecture fluence avec l'enseignante du RASED, a été proposé pour l'ensemble des CE2.

**Les évaluations CP et CE1 :**

Des évaluations nationales en français et en mathématiques ont eu lieu pour tous les élèves de ces niveaux. Chaque exercice a été réalisé durant un temps chronométré. Nous nous sommes abstenus d'interroger les élèves sur la partie concernant le confinement car cela représentait peu d'intérêt pédagogique pour aider les élèves dans nos classes.

Il ne s'agit pas d'un résultat final mais d'une photographie des capacités des élèves à un moment donné. Il est donc préférable de prendre ces résultats avec un peu de recul. Ces évaluations sont ensuite saisies par internet, et remontées anonymement au niveau national. Un bilan est établi pour chaque enfant.

Pour les CP, de nouvelles évaluations se tiendront en janvier pour suivre notamment la progression et l'entrée dans la lecture.

Question de parent : est-ce qu'il y a une autre façon d'évaluer les difficultés rencontrées par certains élèves, durant le confinement ?

Globalement les familles ont assuré un suivi sérieux des travaux proposés, le retour en classe se fait plutôt bien pour la plupart des élèves. Les enseignants de cycle 2 sont globalement agréablement surpris. Un bémol en maternelle où le temps de 6 mois sans venir à l'école se ressent dans leur vécu / savoir-être d'élève avec moins d'autonomie et plus de demandes d'assistance individuelle spontanées.

Question de parent : Ces évaluations servent au gouvernement d'un point de vue statistiques, qu'en font les enseignants, est-ce utile pour eux ?

Les résultats servent à former des groupes de besoin en fonction des compétences évaluées. Une analyse devrait être proposée par l'inspection et suivant leur retour, nous pourrions privilégier certaines matières ou notions demandant à être renforcées.

Question de parent : Est-ce que les enfants voient les résultats ? Quel est l'impact psychologique éventuel de l'exercice (gestion de « l'échec », situation anxieuse) ?

Non, les résultats (sans les exercices) sont transmis aux familles.

Pas de retour d'inquiétude particulière des parents.

Pas anxieuse pour les enfants dans la mesure où les consignes sont encourageantes : « Fais de ton mieux », « Si... ce n'est pas grave »...

## - 2 - Synthèse du compte rendu du conseil des élèves :

Les délégués de classe rapportent les remarques de leurs camarades : les points à améliorer, les propositions, les remerciements. Pour éviter le brassage des élèves, le conseil a été reporté.

## - 3 - Les projets 2020-2021 (sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire et de l'acceptation de certains projets par l'IEN) :

**Pour les maternelles :** projet sur le thème des émotions (savoir ce que l'on ressent, nommer les émotions et les trier...)

**Pour les trois classes GS/CP, CP/CE1 :** 14 séances de piscine à Bellegarde (financement assuré par la mairie pour les moniteurs et le transport) : 1 séance n'a pas pu avoir lieu (piscine fermée)

**Pour les classes de GS/CP, CP/CE1 :**

- Intervention tennis durant la première période (financement assuré par le Sou des écoles).

**Pour les CE2, CM1 et CM2 :**

- Activités en partenariat avec la réserve du Haut-Jura : une sortie sur le terrain et deux demi-journées en classe sur le thème des corridors biologiques (financé en partie par le pays de Gex agglomération).

- Intervention tennis durant la période 4 (financement assuré par le Sou des écoles).

**Pour les CE2/CM1 :**

- SIDEFAGE : consommation.

**Pour les CM2 :**

- Projet classe de découverte : report du projet de l'an passé sur Lyon pour début du mois de mai.

**TOUS :**

- Intervenante musique CMR avec 10 séances par classe le mardi matin (financé par le Sou des écoles).

- Reconstitution du grand projet de fin d'année : **CIRQUE avec L'ETAC de Bourg en Bresse :**

Découverte du cirque sous forme de stage d'une séance par jour durant deux semaines pour tous les enfants de l'école de la PS au CM2.

« Deux semaines de cirque sous chapiteau » : avec deux animateurs spécialisés pour :

- De la jonglerie (avec les foulards, des balles, des assiettes chinoises, les bâtons du diable, les diabolos).

- De l'équilibre sur objet (boule, échasses à mains, vélos acrobatiques pédalgo, gogocycle) et aérien (tissu, trapèze).

Un projet fédérateur pour toute l'école autour d'un même thème avec au final un spectacle sous le chapiteau à destination des parents le samedi 19 juin le jour de la fête de l'école.

Coût : 17 470 euros (financé par le Sou des écoles) avec un minimum de 8 séances par élève.

Nous aurions besoin de 6 personnes pour aider au montage du chapiteau (une journée) et au démontage (une demi-journée). L'infrastructure sera éventuellement mise à disposition de l'accueil de loisir.

## - 6 - Questions des représentants de parents d'élèves.

Remerciement des parents à l'ensemble des acteurs (équipe enseignante et périscolaire, mairie) pour leur action, pour la communication et la fluidité, dans cette période assez compliquée.

Choix des parents d'élèves de ne pas faire un sondage au premier trimestre pour laisser libre les idées, très peu de retours de la part des parents. Au 2<sup>ème</sup> trimestre, un sondage sera proposé aux familles pour faire remonter un retour d'expérience global.

**- Serait-il possible de rajouter des portes manteaux supplémentaires dans les locaux du périscolaire afin d'éviter que certains manteaux soient laissés par terre?**

D'après la directrice du centre, pas besoin de porte-manteaux supplémentaires, un effort est demandé aux enfants pour ranger correctement leurs affaires.

**- Serait-il possible de remettre en service l'éclairage public aux abords de l'école ?**

L'éclairage du parking a été rétabli, c'était un problème technique ponctuel.

En ce qui concerne les mesures sanitaires devenues plus contraignantes, les représentants de parents n'ont pas reçu de question précise des parents mais souhaiteraient connaître le point de vue et le retour d'expérience de l'équipe enseignante face à cette situation:

**- Quel est l'impact sur l'organisation des classes, en particulier dans le contexte d'effectifs de classes très chargés ?**

**- Comment les enfants parviennent-ils à gérer le masque?**

Les élèves jouent le jeu, ils sont raisonnables, ils se sont bien adaptés.

Que ce soit chez les grands ou chez les petits, il y a peu de plainte, le masque est globalement bien accepté, la compréhension des contraintes est bonne. Bien sûr, le port n'est pas toujours optimal et des rappels sont parfois nécessaires (pour cacher le nez, ne pas toucher avec les doigts...).

Il est difficile pour eux de garder le masque en récréation pendant les jeux collectifs (humidité). La possibilité leur est donnée de l'ôter pour manger et pour respirer en se mettant à l'écart.

Le masque est échangé à la mi-journée à la cantine. Les enseignants disposent d'un stock local pour les dépannages.

**- Vos échanges avec les élèves sont-ils quelque peu altérés par le port du masque ?**

Suivant l'âge des enfants, le vécu n'est pas le même.

L'impact est moindre chez les grands : on observe une amplification des éventuelles difficultés, timidité...

Pour l'apprentissage de la lecture et l'étude des sons, ceci est très problématique : montrer les sons, vérifier la prononciation, entendre ce que les enfants disent est difficile, la charge cognitive est importante pour les enfants, une plus grande fatigue est observée.

D'autre part, le masque porté par les enseignants crée une distance avec les élèves. Nous attendions des masques transparents comme promis mais pour l'instant nous n'avons rien reçu.

En maternelle, il y a beaucoup de communication non verbale qui est altérée. C'est difficile de compenser cela. On perd le côté rassurant d'un sourire ou autre.

Quelle pertinence pour une classe de GS-CP (certains le portent, d'autres non...)?

Il n'y a pas d'obstacle insurmontable et globalement des moyens sont trouvés pour compenser la complexité des échanges. Néanmoins, il est évident que cette situation est chronophage et énergivore au quotidien

**Question de parent : voit-on un retard au niveau de l'apprentissage de la lecture ?**

Pas forcément dans la lecture, de façon générale cela coûte beaucoup aux élèves, surtout pour des élèves timides. Pas mesurable.

S'agissant de l'accueil périscolaire :

**- Pourriez-vous nous donner un retour sur le sujet des limitations d'effectifs et priorisations éventuelles des demandes, apparues en première période? Quelle est la projection à plus long terme?**

Peu de réactivité des parents concernant les demandes de fin d'année du périscolaire pour effectuer un estimatif et prévoir l'organisation de rentrée;

A la rentrée, l'effectif était trop élevé pour permettre un accueil de tous les enfants : 85 au périscolaire pour 70 estimés et 160 à la cantine pour 130 estimés. Cela demandait un recrutement de personnel qualifié, impossible dans un délai si court.

Décision de la mairie et du périscolaire de restreindre les effectifs du soir et de solliciter la flexibilité des parents. Remerciement fait aux familles qui se sont arrangées. Au final seul un refus d'accueil en urgence a dû être fait.

S'il y a maintenant une bonne visibilité de base à l'année, il reste une variation importante à la semaine. Il est demandé aux parents d'anticiper au mieux leurs réservations.

### **Question de parent : arrive t'on à limitation de la capacité du périscolaire, à devoir prioriser les inscriptions?**

Pas encore, il reste une marge.

Difficile de prévoir sur le long terme...

Les locaux pourraient rapidement devenir le facteur limitant (actuellement 2 services de cantine ont dû être mis en place)

Le recrutement de personnel qualifié et compétent est un autre enjeu. (L'équipe compte actuellement 15 animateurs + ATSEM).

**- Le service périscolaire est un partenaire naturel de la vie de l'école et un sujet traditionnellement traité en conseil d'école à St Jean. Si le règlement d'école est approuvé en conseil d'école il semble que ce ne soit pas le cas pour le règlement du périscolaire. Nous nous interrogeons sur le rôle "formel", s'il existe, du conseil d'école envers le service périscolaire. Serait-il possible de clarifier cet aspect?**

Rappel : Le conseil d'école établit et vote le règlement intérieur de l'école à partir du règlement type départemental. Il donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école, notamment :

- les activités périscolaires,
- la restauration scolaire,
- la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire...

### **Question de parent : Le contrat d'appel d'offre pour la restauration scolaire arrive à échéance, est-ce qu'il sera reconduit ?**

C'est à choisir. Certainement l'idée pour St Jean serait de poursuivre avec le même traiteur. Les contraintes pour plus de variété et éléments BIO introduites dans le contrat ont eu un effet stimulant pour le contractant ces trois dernières années, ce qui est globalement reconnu et apprécié. Quel est le ressenti des adultes, des enfants ? C'est variable en fonction des personnes.

Un sondage est en préparation pour récolter les attentes des familles.

Le contrat actuel est commun pour toutes les communes entre Thoiry et Léaz, organisé par Thoiry. Les communes concernées sont actuellement en discussion autour de deux alternatives envisagées : renouvellement du contrat ou création d'une cuisine centrale.

□ sujet 2 soumis à avis :

#### **1 - Discussion pour l'approbation du règlement intérieur de l'école.**

Modification proposée : voir règlement partie en italique. **Approbation à l'unanimité**

nombre d'avis positifs :

nombre d'avis négatifs :

avis neutres :

#### **2 - Consultation du conseil pour valider le renouvellement de l'organisation du temps scolaire pour la rentrée 2021.**

Si nous souhaitons conserver notre organisation dérogatoire, il convient de faire parvenir à l'inspectrice d'académie une proposition.

Organisation souhaitant être conservée : organisation à 4 jours avec les horaires suivants :

matin : 8h30 – 12h00 / après-midi : 13h45 - 16h15. **Approbation à l'unanimité**

nombre d'avis positifs :

nombre d'avis négatifs :

avis neutres :

Heure de fin : 20h30

Date du prochain conseil : le 16 mars 2021